

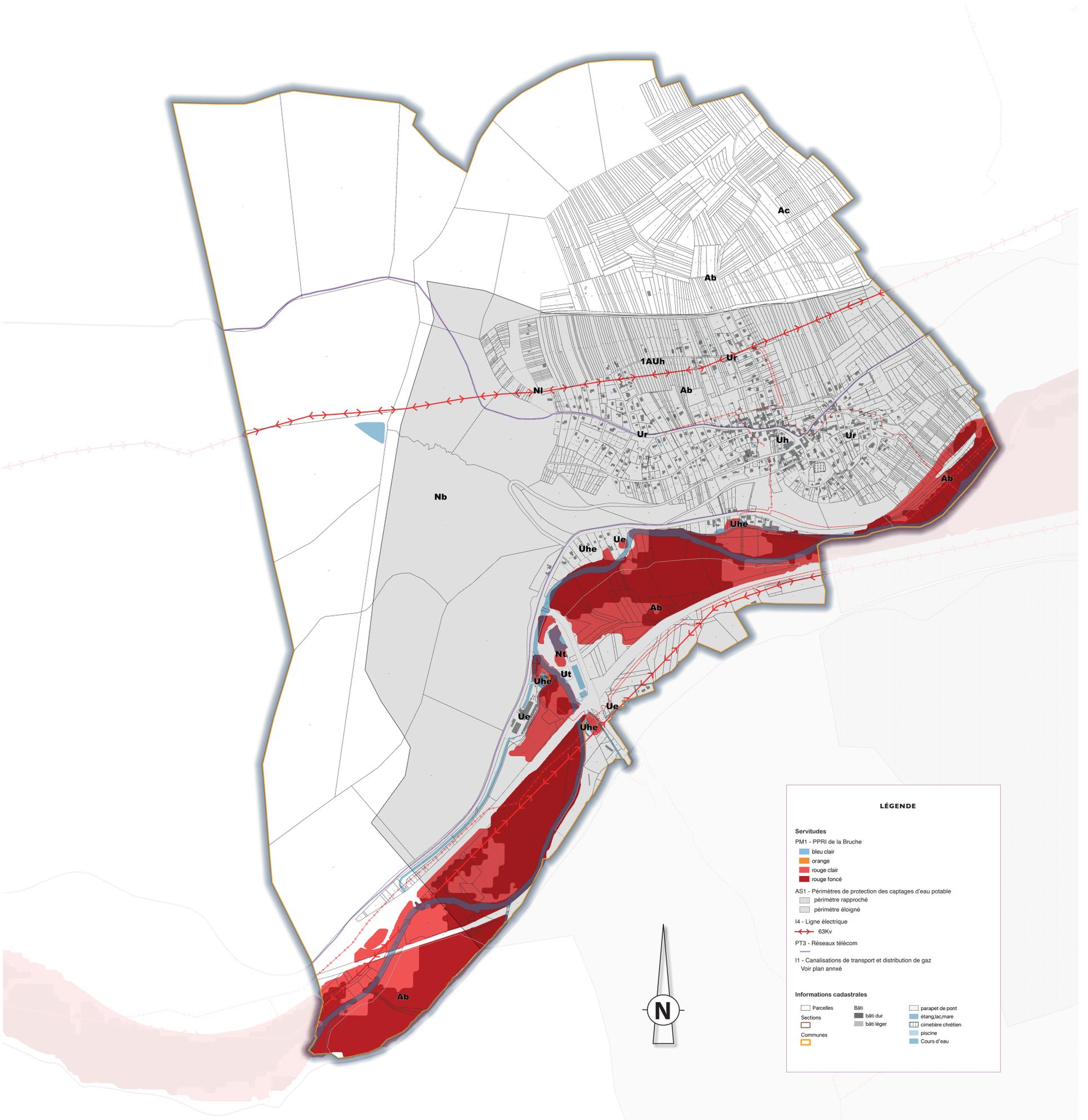


6b - ANNEXE : Plan des servitudes d'utilité publique

Echelle 1/5000

PROJET DE P.L.U. ARRÊTÉ PAR DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL LE 29 JANVIER 2025

LE MAIRE



LÉGENDE

Servitudes
PM1 - PPRI de la Bruche
bleu clair
orange
rouge clair
rouge foncé

AS1 - Périmètres de protection des captages d'eau potable
périmètre rapproché
périmètre éloigné

I4 - Ligne électrique
63Kv

PT3 - Réseaux télécom

I1 - Canalisations de transport et distribution de gaz
Voir plan annexé

Informations cadastrales

Parcelles	Bâti	parapet de pont
Sections	bâti dur	étang lacunaire
Communes	bâti léger	cimetière chrétien
		piscine
		Cours d'eau



6b - ANNEXE : Plan des servitudes d'utilité publique

Annexe Servitude I1

Annexe 14 : Caractérisation des canalisations de distribution de gaz à hautes caractéristiques exploitées par R-GDS et de leurs bandes de servitudes d'utilité publique sur la commune d'HEILIGENBERG

Nom de la commune	Code Insee	Nom de l'opérateur de distribution	Adresse de l'opérateur de distribution
Heiligenberg	67188	R-GDS	14 Place des Halles - 67000 STRASBOURG

Tableaux des caractéristiques :

Dans les tableaux ci-dessous :

- PMS : Pression Maximale de Service de la canalisation
- DN : Diamètre Nominal de la canalisation.
- Distances S.U.P (SUP1, SUP2, SUP3) : Distances en mètres de part et d'autre de la canalisation définissant les limites des zones concernées par les servitudes d'utilité publique.

En cas d'écart entre les valeurs des distances SUP figurant dans les tableaux ci-dessous et la représentation cartographique des SUP telle qu'annexée au présent arrêté, les valeurs des tableaux font foi, appliquées au tracé réel des canalisations concernées.

NOTA 1 : La longueur mentionnée correspond à la longueur de la canalisation traversant la commune impactée. Elle est arrondie au décimètre.

NOTA 2 : Si la SUP1 du tracé adjacent est plus large que celle de l'installation annexée, c'est elle qui doit être prise en compte au droit de l'installation annexée.

Ouvrages traversant la commune :

Nom de la canalisation	PMS	DN	Longueur (m)	Implantation	SUP1	SUP2	SUP3
157-X, 308, 106-3, 106-2, 106-1, 157-2, 216 et 157-1	25	150	246,5	Enterré	25	5	5

Ouvrages ne traversant pas la commune, mais dont les zones d'effets atteignent cette dernière :

Néant

Installations annexes situées sur la commune :

Néant

Installations annexes non situées sur la commune, mais dont les zones d'effets atteignent cette dernière :

Néant

Servitudes d'utilité publique autour des canalisations de transport de matières dangereuses

